

28

# LENGAS

REVUE  
DE  
SOCIOLINGUISTIQUE

12 - 1982

**L'ARTICLE ET, ERA DU GASCON PYRENEEN :  
ARCHAISME OU INNOVATION ?**

**I. Etat de la question**

1. Rien de plus connu que l'existence, en gascon pyrénéen, d'un article original, qui diffère aussi bien du *lo, la* de la plaine que du *le, la* de la Gascogne toulousaine. L'ALG en décrit les réalisations, variables suivant les lieux et les contextes<sup>1</sup>, et précise son aire d'extension, d'ailleurs curieuse avec la coupure d'Ossau venant briser une zone sans cela continue de la frontière du basque à celle du languedocien. Toutes les descriptions linguistiques qui concernent le domaine montagnard signalent cette forme d'article ; parce qu'elle est peut-être la première à l'avoir mentionnée, et qu'en tout cas son auteur a la priorité sur V. Lespy, que depuis Luchaire on crédite de la découverte de l'article pyrénéen<sup>2</sup>, je me bornerai à rappeler la *Grammaire patoise* que J. Portes mit à la suite de ses *Fablos*<sup>3</sup> : la page 246 y offre le tableau suivant :

AU SINGULIER		AU PLURIEL	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<i>et</i>	<i>ero</i>	<i>ets, eris</i>	<i>eros</i>
<i>le</i>	<i>la</i>	<i>les</i>	<i>les</i>

précédé de cette spécification, qu'il s'agit là de la forme d'article « usitée à la montagne ». On ne devra pas s'étonner qu'il ait fallu attendre le milieu du siècle dernier pour voir l'article *et, era*<sup>4</sup> promu à l'existence grammairienne : la linguistique gasconne n'a guère plus de cent ans, et en fait notre article apparaît signalé dès les premières grammaires qui ne négligent pas les parlers montagnards.

2. L'origine de l'article *et, era* est si limpide<sup>5</sup> que les linguistes ont pu en inférer toute son histoire. Il nous suffira d'ailleurs de comparer les rédactions successives que G. Rohlfs a données du chapitre concernant l'article défini dans les deux éditions de l'ouvrage où, en 1935 et en 1970, il dressa le bilan des études gasconnes<sup>6</sup>, pour constater qu'en ce domaine les certitudes sont acquises, et que l'interprétation des faits est désormais moins sujette à changements qu'à nuances et à précisions :

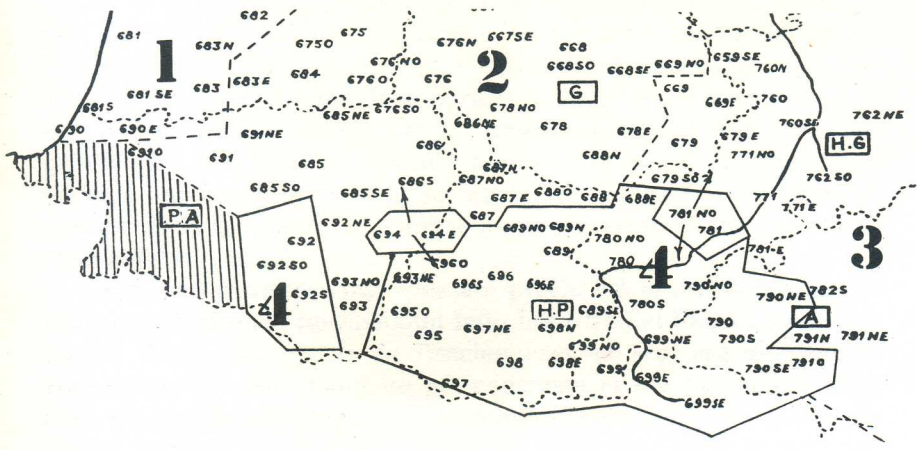
Le vrai article gascon est *ét (étch) < illum, éra < illam*. Ces formes, correspondant à l'évolution normale de *bellum > bêt (bètch), bellam > bèro*, sont aujourd'hui limitées aux vallées pyrénéennes (...). Dans le reste de la région, y comprise la Vallée d'Ossau, nous rencontrons des formes plus modernes (*lou, la*) dues à l'influence des parlers provençaux.

(1935, p. 117)

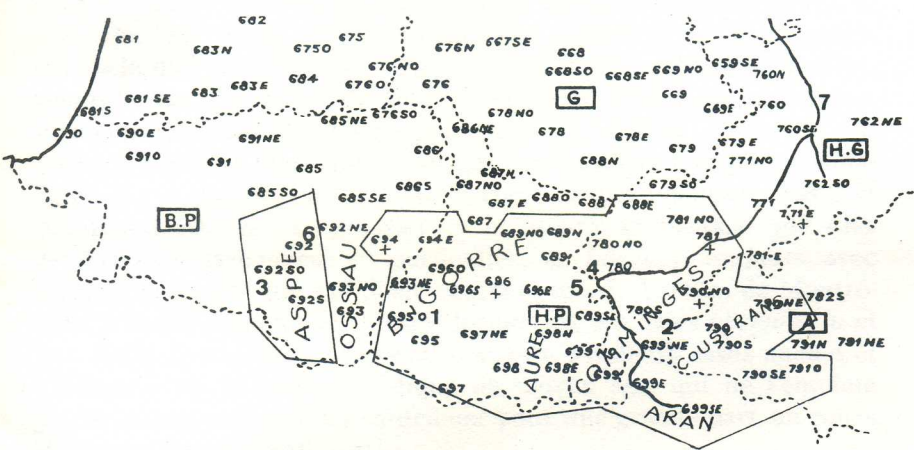
En vue de l'évolution normale de *bellu > bêt (bètch), bella > bèra*, de *illu* et *illa* les formes qu'on doit attendre régulièrement en gascon sont *ét* et *éra*. Ces formes sont aujourd'hui limitées aux vallées pyrénéennes (...). Dans le reste de la région, y comprise la Vallée d'Ossau, nous rencontrons des formes plus modernes (*lou, la*) dues à l'influence des grandes villes (Bordeaux, Toulouse) et des parlers provençaux. L'article de type pyrénéen, dans sa forme disparate et singulière, fut regardé déjà au moyen âge comme trop populaire, ce qui explique son absence presque totale dans les chartes locales.

(1970, p. 172)

Si l'influence attribuée à Toulouse dans la seconde édition n'est pas très crédible (le toulousain pratique l'article *le*, qui n'a guère pu être emprunté sous forme de *lo*) et si « parlers provençaux », même pris dans l'ancienne acception, étonne (le gascon ne serait-il pas un parler occitan ?), on voit que, d'une rédaction à l'autre, Rohlfs n'a guère dû



SYSTÈMES GASCONS DE L'ARTICLE : 1 [lu, lœ]. 2 [lu, la]. 3 [lé, la]. 4 [ét (s), éra]



PRINCIPAUX LIEUX CITÉS : 1. Arras-en-Lavedan 2. Coulédoux ; haute vallée du Ger 3. Montory 4. Montréjeau 5. Nestier 6. Oloron-S<sup>te</sup>-Marie 7. Toulouse 694. Nay 696. Gerde 771 E. Lézat 781. Martres-Tolosane 790 NO. Saleich

procéder qu'à une suppression et à un ajout. D'abord *et, era* n'est plus qualifié de « vrai » article gascon, formulation qui laissait entendre que toute la Gascogne connut autrefois ce déterminant, et que seul il y était autochtone : la suppression est probablement due à la critique du *Gascon* donnée par J. Coromines<sup>7</sup>. Quant à la précision qu'offre en son final la seconde notice, elle paraît inspirée d'un ouvrage important, paru entre les deux éditions du livre de Rohlf : la thèse de P. Bec, dont un chapitre est consacré au contact de *et, era* avec *le, la*<sup>8</sup>.

Après avoir déclaré que « les art. pyrén. *éth* et *éra* sont donc les aboutissants phonét. normaux du latin *ille* (*illu*) et *illa*, à l'instar des formes ibériques : *el, ela* de l'ancien cast. et *ero, era* de l'ancien arag. », Bec précise, quant au géo-contraste *et/lou (le)* qu'« il s'agit donc de divergences originaires remontant sans doute aux premiers siècles de notre ère »<sup>9</sup> et qu'« on peut affirmer avec assez de vraisemblance que l'art. pyrén. a dû reculer peu à peu sous la poussée des art. de la plaine gasconne : *lu, la* (...) et (...) des art. toul. *lé, la* »<sup>10</sup>. Ce phénomène d'étrécissement de l'aire reçoit une explication : « certes, la disparition de cet art. entre dans le cadre général des influences progressives qu'exercent les parlers de la plaine sur le haut gascon », mais Bec est d'avis qu'a pu concourir à restreindre son usage l'obstacle que crée l'article à l'intercompréhension des gasconophones, non dans les zones de contact toutefois, mais lorsque doivent communiquer des locuteurs provenant de régions éloignées. En outre, il souligne l'influence d'un fait connotatif et non plus dénотatif : « il y a d'autre part un fait certain de beau langage, l'art. *ě* paraissant étrange et « grossier », » et assure au passage que « les prédications gasconnes, en particulier, se faisaient toujours avec l'article *lu, la* » et que « le poète commingeois B. Larade, de Montréjeau, n'emploie jamais les formes locales *éd, éra*, mais toujours *lu* et *la* ». Enfin Bec ajoute : « ce recul doit être d'ailleurs assez ancien et l'influence de la langue juridique du moyen âge, qui ne l'emploie pratiquement jamais, a dû contribuer pour une grande part, au cours du temps, à sa disparition »<sup>11</sup>.

3. Voilà donc résolu le problème de l'article du gascon pyrénéen. Plus exactement d'ailleurs, il n'y a pas de problème puisque les explications sont unanimes de Luchaire à Rohlf et à Bec. Ou plutôt, il n'y aurait pas de problème si de temps à autre ne s'élevait une voix

discordante : ces temps derniers, c'est la mienne qui tente de troubler l'harmonie des opinions reçues. Quelque malaise que j'éprouve à me citer à la suite de tant de brillants chercheurs, et à paraître récuser l'enseignement de mes maîtres, je dois en effet avouer qu'un examen attentif des faits m'a amené à d'autres conclusions. Je l'ai déjà laissé entendre, dans la discrétion des notes infrapaginales de ma chère et confidentielle *Via Domitia*<sup>12</sup> ; je crois à présent venu le moment d'exposer de façon moins sommaire les raisons qui me font voir différemment l'histoire de l'article *et, era*.

## II. Considérations diachroniques

1. Toute considération sur l'histoire de l'article *et, era* exige qu'au préalable l'on précise celle des évolutions gasconnes du L géminé. Du fait qu'à l'intervocalique LL devient *-r-* en gascon, nous ne sommes évidemment pas autorisés à conclure à la concomitance de l'évolution de LL final en *-t*. Tout indique même que ces deux changements n'ont pas été simultanés.

Leur datation est évidemment conjecturale. Mais BELLA devient *bèra* tandis que BELLU aboutit à *bèt*, et c'est là un fait qui indique assez que *-LL-* > *-r-* n'a pu se produire qu'après l'amuïssement des voyelles finales post-toniques : sinon BELLU serait aujourd'hui *\*bèr*<sup>13</sup>. On s'accorde à placer vers le VIII<sup>ème</sup> siècle la chute de ces voyelles dans les parlers d'oïl, si novateurs : il serait invraisemblable qu'un dialecte aussi conservateur que le gascon se soit ici montré plus précoce, et E. Bourciez plaçait déjà « vers le IX<sup>ème</sup> siècle »<sup>14</sup> l'évolution gasconne de LL intervocalique à *-r-*<sup>15</sup>. Mais je n'arrive pas à saisir ce qui avait persuadé ce savant que l'altération gasconne de *-LL-* en *-t* avait dû précéder la transformation de *-LL-* en *-r-*. Au demeurant, les documents linguistiques sont éclairants : alors que les chartes gasconnes montrent l'évolution de *-LL-* en *-r-* consommée au XII<sup>ème</sup> siècle, elles n'offrent aucun exemple certain du passage de *-LL-* à *-t* avant l'extrême fin du XII<sup>ème</sup> siècle, et plus vraisemblablement même avant le courant du XIII<sup>ème</sup> siècle<sup>16</sup>. On peut dès lors supposer que le XII<sup>ème</sup> siècle gascon connut une période où le successeur de *-LL-* entama un processus de mutation ; les documents semblent même montrer qu'il hésita alors entre la captation par le successeur de *-L-*, qui allait plus tard se vocaliser, et

un traitement spécifique. Si le détail phonétique de l'évolution qui amènera le successeur gascon de - LL à - t a donné lieu à des hypothèses brillantes et contradictoires<sup>17</sup>, son interprétation phonologique me paraît simple : conformément à la tradition latine, le successeur de - L était vélaire tandis que celui de - LL était dental en gascon. Leur opposition fut menacée de neutralisation au XII<sup>ème</sup> siècle, et l'on réagit alors en exacerbant leurs traits distinctifs : les résultats actuels des successeurs gascons de - L et de - LL, respectivement [-w] et [-t], montrent un simple renforcement du caractère, qui vélaire et qui dental, de leur articulation. Mais quelques bavures étymologiques, aujourd'hui encore, témoignent d'une période d'hésitation ; j'en ai rassemblé un certain nombre dans une précédente étude<sup>18</sup>, que j'ai illustrée de la carte des successeurs gascons de GALLU : à côté de [gat] attendu, on observe en effet [gal, ga], gal'] d'une part, et [gaw, gawt] d'autre part ! A cette collection d'exemples, je peux ajouter aujourd'hui quelques illustrations bien instructives.

On sait que Marcabru employa une fois, à la rime, la forme *descobertiu* au lieu de *descobertid* attendu<sup>19</sup>. Je ne vois pas comment rendre compte de cette bizarrerie, sinon en constatant simplement l'évidence : il s'est donc trouvé un troubadour gascon pour jouer sur une possibilité que lui offrait son dialecte, de rendre par [-w] un /-t/ ; et c'est là un indice sûr d'une tendance à neutraliser l'opposition des successeurs de - L et de - LL, dont [-w], respectivement [-t], constituent dès avant 1150, des réalisations sans doute rares, mais déjà possibles en gascon. Le gasconisme de Marcabru est donc à ajouter au célèbre « Ad espazas tornau ! » (pour *tornatz* ou, mieux, *tornat*) de Peire Vidal<sup>20</sup>, cri de guerre dont la variante « Aspa et Orsau ! » indique assez le caractère gascon. Mais pour assurer que - LL n'avait pas encore abouti de façon générale à - t en gascon du XII<sup>ème</sup> siècle, il suffira de rappeler un détail connu depuis longtemps, l'emploi du mot *gahel* dans Girart de Roussillon. A. Thomas a souligné à plusieurs reprises l'intérêt de cette forme : « voici qu'un auteur du douzième siècle qui composait (...) entre Bordeaux et Poitiers, écrit *gahel*, et non *gafel* ou *gafed*, un mot qui lui est certainement venu de Gascogne. Je n'hésite pas à en conclure que dès cette époque - bien que la tradition orthographique du *f* se soit maintenue plusieurs siècles encore - la Gascogne possédait le son aspiré *h* dans

les cas où elle le possède aujourd'hui »<sup>21</sup>. Je suis très heureux que Thomas ait déniché ce témoignage, d'autant plus irrécusable que nous avons affaire à un emprunt : il va dans le sens de ce que j'ai toujours prétendu quant au *h* gascon<sup>22</sup>. Mais si le témoignage vaut pour le phonème aspiré, à plus forte raison vaudra-t-il pour le suffixe : le gascon disait donc *gahel* 'lépreux', de GAFA 'crochet' (par allusion aux extrémités des membres malades) + suffixe issu de - ELLU, lequel n'était donc pas encore devenu - *et* au XII<sup>ème</sup> siècle.

Mais à quoi bon poursuivre ? Je crois que suffisamment d'exemples nous le laissent voir : dans le gascon du XII<sup>ème</sup> siècle, ILLU ne pouvait pas être passé de façon générale à *et*, et c'est *el* que l'on devrait rencontrer dans les chartes montagnardes de cette époque. On conviendra que l'absence totale de cette forme ne saurait y être imputée à un fait dénotatif (le souci de préserver l'intercompréhension), ni à un fait connotatif (la recherche du beau langage) : puisque la forme *el*, sans être bien fréquente, se révèle parfaitement admise dans les textes, même littéraires, de l'ancien occitan<sup>23</sup>.

2. Quelque simple qu'elle paraisse, il n'est pas facile de répondre à la question « Quelles sont les attestations les plus anciennes de l'article *et, era* ? » Ici encore, un préalable demande en effet à être résolu : il faudrait être capable, au masculin, de distinguer avec certitude l'article issu de ILLU de l'article issu de IPSE<sup>24</sup>. Nous sommes loin d'être toujours en mesure de le faire, et une formulation comme celle d'Hœpffner, parlant d'article « pyrénéen » à propos de *.tz* médiéval<sup>25</sup>, laisse planer une ambiguïté bien propre à entretenir la confusion. Même chez ceux qui se sont intéressés tout spécialement à l'article *et, era*, cette confusion est parfois poussée très loin : J. Passy, dans un passage souvent cité de confiance, après avoir noté l'extrême rareté de l'article *et, era* dans les documents d'archives, signale ainsi que Luchaire « n'en a trouvé d'exemple que dans le Cartulaire de Bigorre et celui de Lézat »<sup>26</sup>. Vérification faite, cette dernière source est tout à fait hors de propos, Luchaire n'ayant jamais prétendu avoir trouvé trace de notre article dans le Cartulaire de Lézat ; l'erreur de J. Passy semble provenir d'une lecture imparfaite du *Glossaire* qui termine le recueil de Luchaire. S.v. *al* sont certes répertoriées des formes *az, atz* du Cartulaire de Lézat, mais Luchaire signale expressément à la fin de la notice qu'il s'agit, non

pas de formes contractes de *et*, mais de « l'article dérivé de *ipse*, bien connu sur d'autres points du domaine roman »<sup>27</sup>, ce qui, en l'absence de tout féminin *era*, paraît incontestable. Reste donc le Cartulaire de Bigorre, où Luchaire (mais seulement dans son premier ouvrage) mentionne effectivement « *atz* (pour *atch*) Casterar... A. *detz* Casterar...*aras* Aventias »<sup>28</sup>. Certes les deux premières formes peuvent encore représenter l'article issu de IPSE, et d'autant plus aisément qu'en Gascogne pyrénéenne plus qu'ailleurs il a eu tendance à se figer dans les noms propres ; mais si *etz* fait dans ce texte couple avec *era* (sous la forme contracte *aras*), force nous sera de convenir qu'il s'agit bien des formes gasconnes de l'article issu de ILLU, ILLA. Il n'en est pourtant rien. Le Cartulaire de Bigorre porte bien « *aras a.* », mais Luchaire n'a pas contrôlé le texte du manuscrit de Pau, qu'il a seul consulté, sur celui de Bordeaux, pourtant plus fiable. Comme M<sup>lle</sup> Magnou, MM. Ourliac et Ravier, qui préparent l'édition du Cartulaire de Bigorre, ont eu l'extrême amabilité de procéder pour moi à cette vérification, je peux assurer que le ms. de Bordeaux porte, non pas « *aras a.* », mais « *Arras a.* », où l'*r* double et la majuscule indiquent sans l'ombre d'un doute que nous avons affaire à un nom de lieu, celui d'Arras-en-Lavedan. A ma connaissance, on n'a jamais fait état de la moindre autre occurrence des articles *et* et *era* dans les textes médiévaux<sup>29</sup>. Celle-ci récusée, nous ne pouvons, dans l'état actuel de notre information, mentionner aucune attestation sûre de *et*, *era* avant le XVII<sup>ème</sup> siècle.

Car pour le XV<sup>ème</sup> siècle, il convient de se débarrasser du seul exemple allégué par Roque-Ferrier<sup>30</sup>. D'abord parce que c'est faire beaucoup d'honneur à la *Canson de la Bertat* que la croire aussi ancienne : cette « misérable rapsodie », comme l'appelait A. Thomas<sup>31</sup>, n'apparaît qu'à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, imprimée à la suite des œuvres de Goudouli, et sa fabrication n'est que de peu antérieure à son édition<sup>32</sup>. Ensuite parce qu'au milieu d'une infinité d'articles *lou*, *le*, *la* n'apparaissent que deux formes litigieuses : au vers 142 « *countro és Francés* » et « *contre és Mescreseus* » au vers 254. Naturellement, en l'absence de toute forme féminine qui en clarifie l'origine, on verra là, plutôt, le produit de IPSE figé dans une locution unique, voire une réduction de *les* pour la seconde occurrence : à quelques pages de là, Roque-Ferrier ne cite-t-il pas un texte carcassonnais (nous voilà bien loin des Pyrénées gasconnes !)

illustrant la possibilité qu'a les de devenir *es*<sup>33</sup> ? Enfin n'importe quel lecteur conviendra que le mélange de languedocien et de gascon qu'offre la *Canson de la Bertat*, s'il est conciliable avec quelque dialecte bien mâtiné des bords de la Garonne entre Toulouse et Agen, se révèle tout à fait incompatible avec le gascon montagnard : comment voir alors notre article *et* dans ce texte ? Sans beaucoup s'éloigner du XVI<sup>ème</sup> siècle, Roque-Ferrier fait encore grand état d'un article *eou* employé en 1607 dans trois des *Moutets* de Voltoire<sup>34</sup>. Pour faire court, je ne cite que le second :

Qui per la punte balhé *éou* coutet,  
plan se musche esta un gros bedet.

J'en ai fait l'expérience sur des gasconisants qui ont l'article *lo* : aucun ne saurait reconnaître dans *eou* un article *el*. Il s'agit tout bonnement d'une forme appuyée de *lo*, on le vérifiera aisément dans l'ALG, où par un heureux hasard l'une des questions présentait le même syntagme à traduire<sup>35</sup> : les formes [bal'ew] sont toujours actuelles en Gascogne, et notamment au point 688 N, dans la zone d'où paraît provenir le dialecte de Voltoire.

Nous resterons toutefois en l'an 1607 pour y noter la première attestation indubitable que je puisse fournir de l'article *et*, *era*. Paraissent alors des œuvres bien rares de Bertrand Larade ; on y trouve l'éternel article masculin pluriel *es* :

Quan sere ta desért qu'es desérts de Lybie<sup>36</sup>,

mais dont l'ambiguïté d'origine est levée par l'emploi que fait le poète de la forme féminine correspondante : « *ere nere harde* »<sup>37</sup>, « *ere plume d'Homère* »<sup>38</sup>, « *lou bariament deras holes cansons* »<sup>39</sup>. De telles occurrences sont assurément peu fréquentes chez Larade<sup>40</sup> ; mais qu'elles existent, et que notre poète ne se fasse pas scrupule d'employer l'article *et*, *era*, même dans les contextes les plus nobles, c'est encore un fait qui me paraît propre à faire abandonner la vision d'un article pyrénéen jugé grossier, et qui aurait été proscrit de la langue écrite.

Pour le XVIII<sup>ème</sup> siècle, je ne ferai état que de deux documents, mais qui me paraissent constituer des jalons intéressants : le

règlement adressé par Mgr de Lubièrre du Bouchet en 1724 aux prêtres du Val d'Aran<sup>41</sup>, et le singulier manuscrit que C. Anatole signala naguère<sup>42</sup>, et qui contient la traduction gasconne du *Tableau d'Amilia*, achevée en 1734 par Blaise Berrut, de Gerde (Hautes-Pyrénées). Dans l'état où il nous est parvenu, le mandement commingeois comprend deux parties de longueur sensiblement égale. On peut les supposer dues à deux rédacteurs, tant l'usage y est dissemblable quant à l'article. La première partie ne connaît pratiquement que *et, era* ; les seules exceptions que j'y relève sont « *le seignou Jesus* » (p. 10), « *Mousseignou l'Abesque* » (pp. 19 et 21, en tout quatre occurrences) et enfin « *l'usatge* » et « *à l'égard* » (p. 21). Au contraire dans la seconde partie le mélange des formes d'article est assez étonnant, le relevé suivant (où je ne retiens que les articles attestés sous les deux formes) le montrera :

#### FORMES SIMPLES

<i>et</i> .....	12	<i>lo</i> .....	9
( <i>ets</i> .....	27	<i>lous</i> .....	6
<i>es</i> .....	3	<i>la</i> .....	17
<i>era</i> .....	5	<i>las</i> .....	4
<i>eras</i> .....	6		

#### FORMES COMPLEXES

<i>at</i> .....	1	<i>au</i> .....	10
<i>ats</i> .....	3	<i>aus</i> .....	4
<i>ara</i> .....	4	<i>à la</i> .....	6
		<i>deu</i> .....	20
<i>dets, des</i> ...	3	<i>deus</i> .....	7
<i>dera</i> .....	6	<i>de la</i> .....	14
<i>deras</i> .....	3	<i>de las</i> .....	7
<i>ena</i> .....	1	<i>en la</i> .....	2
<i>enas</i> .....	3	<i>en las</i> .....	2
	77		108
	41,6 %		58,3 %

Je vois mal quelle interprétation sociolinguistique l'on pourrait tirer de tels chiffres. Tout invite au contraire à poser le problème en d'autres termes, géographiques cette fois : il semble bien se révéler qu'en Comminges montagnard, dans le premier quart du XVIII<sup>ème</sup> siècle, une zone pratiquait de façon à peu près exclusive l'article *et*, *era*, tandis qu'une seconde aire se caractérisait par un polymorphisme très marqué des formes de l'article. C'est déjà l'illustration, peut-être, de la situation actuelle : le premier rédacteur du mandement pouvait être originaire de l'intérieur de la zone *et*, *era*, mais le second provenait sans doute de la région frontière de cette aire. Toutefois, où situer cette frontière ? Rien n'assure qu'elle ait été au nord de celle que nous connaissons ; au contraire, même : tout le diocèse de Comminges, tel qu'il était à la veille de la Révolution, dit aujourd'hui *et* (et *le* au nord) ; on voit donc mal d'où pourrait provenir un Commingeois disant indifféremment *et* et *lo* en 1724. De même, le cas contemporain du gascon de Gerde (village aujourd'hui situé au plus épais de la zone *et*, *era*<sup>43</sup>) incite à se demander si, depuis 1734, l'article pyrénéen n'a pas connu une belle expansion. Nous trouvons en effet chez Blaise Berrut les mêmes formes doubles de l'article que dans la seconde partie du mandement. Bien sûr, de l'adaptateur d'Amilia, on peut supposer qu'il disait ordinairement *et*, *era*, mais que le souci d'endimancher son langage l'aura poussé à recourir à l'article de la plaine. On peut toujours tout supposer. Mais je ne crois pas qu'une telle hypothèse rende bien compte des occurrences proprement aléatoires de l'une ou l'autre forme de l'article dans sa version. Je me bornerai à cette brève confrontation du texte et de son modèle<sup>44</sup>, étant entendu qu'il serait aisé de multiplier les exemples de ce curieux mélange :

El me fasec gousta le sal  
 [de la sagesse  
 Am la Crouts el m'untec  
 [de l'oli d'alegresso  
 El me fec douna lum,  
 [e coumo moun soulel  
 El bol, per ana'l Cel,  
 [que jou marche aprep el.

(Amilia, p. 56)

Et me hé saboura  
*lou ceu dera* sagesse  
 sab *la* croux et m'unta  
*det* oly d'alegresso  
 et me hé da *lou* lum  
 et coum-u bet flambeau  
 et bo fidelament  
 condusim dens *et* ceu.

(Berrut, p. 14)

